

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 29 JUIN 2020

Délibération : **2020-06- 44**
OBJET : **DÉSIGNATION REPRÉSENTANTS COMMISSION SÉCURITÉ ET ACCESSIBILITÉ**
Nomenclature : **5.3.6**

En exercice : 29	Le vingt-neuf juin deux mille vingt à 19 heures, le conseil municipal légalement convoqué le dix-neuf juin deux mille vingt s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Alain ROYER, Maire.
Présents : 24	
Pouvoirs : 5	
Absents : 0	
Votants : 29	
Délibération comportant :	
Annexe : /	Les membres présents en séance : Alain ROYER, Catherine CADOU, Sylvie PERGELINE, Jean-Marc COLOMBAT, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Pascal LAVEANT, Yvon LERAT, Florence CABRESIN, Elisa DRION, Isabelle GROLLEAU, Augustin MOULINAS, Valérie ROBERT, Jérôme AMIAUD, Béatrice MIERMONT, Benjamin VACHET, Romain MONDEJAR, Catherine RENAUDEAU, Jean-Claude SALAU, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Hélène JALIN, Gwenn BOULZENNEC, Priscilla DECOTTIGNIES.

Les membres ayant donné un pouvoir :
Claude RINCE donne pouvoir à Jean-Claude SALAU, Marie-Thérèse BERAGNE donne pouvoir à Isabelle GROLLEAU, Mickaël MENDES donne pouvoir à Thierry GICQUEL, Margaux BOURRIAUD donne pouvoir à Béatrice MIERMONT, Emmanuel RENOUX donne pouvoir à Soumaya BAHIRAEI.

Rapporteur : Alain ROYER

Dans le cadre de des commissions de sécurité et d'accessibilité des bâtiments publics de la commune, le conseil municipal doit désigner des représentants au sein de notre commune.

Après les élections du 15 mars 2020 et l'installation du conseil municipal du 26 mai 2020, M. le maire propose M. Thierry GICQUEL, Adjoint délégué à la vie associative, commerces, artisanat, tranquillité publique et salubrité publique, comme représentant titulaire.

La commune propose également deux suppléants : Pascal LAVEANT et Claude RINCE.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- DE DESIGNER M. Thierry GICQUEL, Adjoint délégué à la vie associative, commerces, artisanat, tranquillité publique et salubrité publique, comme représentant titulaire ;
- DE DESIGNER Pascal LAVEANT et Claude RINCE comme représentants suppléants.

Délibération adoptée, POUR : 23 voix, CONTRE : 0 voix, ABSTENTION : 6 voix.

Abstentions : Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Hélène JALIN, Gwenn BOULZENNEC, Priscilla DECOTTIGNIES.

Pour extrait conforme.

Treillières, le 29 juin 2020
Alain ROYER, Maire



Accusé de réception en préfecture
044-21-4402091-20200629-2020-06-44-DE
Date de réception : 02/07/2020
Date de réception préfecture : 02/07/2020